

# France : une nouvelle taxe pour l'environnement

#Fait du jour

## Transcription

**Marie Casadebaig :**

« Une taxe cynique, une balle que la France se tire dans le pied... » ou au contraire « une mesure qui va dans le bon sens... ». Les réactions politiques sont contrastées ce soir en France après l'annonce par Elisabeth Borne d'une écotaxe sur les billets d'avion.

**Aurélien Devernoix :**

La ministre française des transports a annoncé que cette mesure s'appliquerait à partir de l'an prochain et coûterait entre 1 euro 50 et 18 euros par billet.

David Baché.

**David Baché :**

La taxe s'appliquera sur tous les vols partant de France. À l'exception des correspondances, et des vols à destination de la Corse ou des territoires français d'outre-mer.

1 euro 50 à 3 euros en classe éco, 9 à 18 euros en classe affaires, selon que la destination se trouve dans ou en dehors de l'Union européenne. Des montants non négligeables, qui devraient rapporter plus de 180 millions d'euros chaque année à l'État.

Objectif : dissuader les voyageurs, quand c'est possible, de recourir à l'avion, moyen de transport de loin le plus polluant et financer des moyens de transport plus écolos, à commencer par le train.

Jusqu'ici, le transport aérien était le seul secteur en France pour lequel le carburant d'origine fossile n'était pas taxé. Entre les émissions de dioxyde de carbone, 2 % des émissions mondiales, la création de traînées blanches de condensation ou encore le rejet par les réacteurs de dioxyde d'azote, le Réseau Action Climat estime que le transport aérien est responsable de 4 à 4,9 % du réchauffement climatique mondial.

Plus de quatre milliards de passagers prennent chaque année l'avion dans le monde ; le trafic aérien devrait doubler dans les vingt prochaines années.

**Marie Casadebaig :**

David Baché.